



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 25 octobre 2022

AC 500

Porte 500, stationnement P10

19 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

		Présent(e)	Absent(e)	
1-	Monfils-Morisset, Jonathan	x		Enseignant
2-	Labrie, Catherine	x		Enseignante
3-	Paquette, Fanny	x		Enseignante
4-	Gaudreau, Roxanne	x		Enseignante
5-				Employée de soutien
6-	Gauthier, Alain	x		Parent
8-	Gagnon, Dominique	x		Parent
9-	Arès, Marie-Hélène	X		Parent
10-	Fortin, Karine	X		Parent
11-	Langlois, Nancy	X		Parent
12-	Dagenais, Carole		x	Parent
14 -	Gagnon, Sylvain	X		Parent
14 -	Rouleau, Marc-André	X		Parent, substitut

15 -	Kodigong, Lavann Junior	x	Élève
16 -	Konate, Aminah Grace		x Élève
17-			Personnel professionnelle
18-	Lafortune, Serge	X	Membre de la communauté
19-			Membre de la communauté

Sont également présents à la table du conseil :

x	François Bélanger	Directeur
	Caroline Bouchard	Agente d'administration
X	Isabelle Legault	Direction adjointe
	Anik Philippe	Direction adjointe
	Ndeye Thiam	Direction adjointe
	Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18H30

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	REMERCIEMENT D'ÊTRE PRÉSENT, NOUS AVONS QUORUM.

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	IL N'Y A AUCUN PUBLIC.

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20221025- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 25 octobre 2022;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Fanny Paquette et appuyé par Mme Karine Fortin il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 25 octobre 2022;</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2022 ET DU 22 JUIN 2022
046 – CÉ20221025- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2022 et du 22 juin 2022 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p>

	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de et appuyé par, il est résolu :</p> <p>22 juin 2022 : Proposition de Mme Dominique Gagnon et appuyé par M. Alain Gauthier</p> <p>Vote : 7 pour, 5 abstentions - Adopté à l'unanimité</p> <p>27 septembre 2022 : Proposition de Mme Nancy Langlois et appuyé par Mme Roxanne Gaudreau</p> <p>Correction : p4 – item 6^E « d'en appeler de »</p> <p>Vote : 14 pours, 1 abstention – Adopté à l'unanimité</p> <p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2022 et du 22 juin 2022;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 septembre 2022 et du 22 juin 2022 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p>
--	--

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	<p>SUIVIS DU 27 SEPTEMBRE :</p> <p>AUCUN SUIVI QUI NE REVIENT PAS CE SOIR À L'AGENDA.</p>

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	PLAN DE LUTTE VIOLENCE, INTIMIDATION ET RADICALISATION
<p>046 – CÉ20221025- 03</p>	<p>QUELQUES MODIFICATIONS :</p> <p>TOUJOURS EN ATTENTE DE LA DÉFINITION MINISTÉRIELLE DE LA RADICALISATION (MAIS ON L'AJOUTE DANS LE TITRE).</p> <p>CONSEIL DES ÉLÈVES A ÉTÉ RENCONTRÉ CETTE SEMAINE POUR PARLER DU PLAN DE LUTTE AFIN DE QUE TOUS LES ÉLÈVES CONNAISSENT MIEUX LES FAÇONS D'ALLER CHERCHER DE L'AIDE. ON VA DÉVELOPPER CELA AVEC EUX.</p> <p>REGARDER LES CAPSULES VIDÉOS ET EN DISCUSSION AVEC LE COMITÉ POUR VOIR LESQUELLES UTILISER POUR LES ÉLÈVES.</p> <p>CHANGER LES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR QU'IL SOIT À JOUR.</p> <p>DÈS QU'ON VA AVOIR LA DÉFINITION DE LA RADICALISATION, ON VA L'AJOUTER.</p> <p>ON PEUT ATTENDRE EN DÉCEMBRE POUR L'ADOPTION SI LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE DÉSIRE.</p>

	<p>L'AN PROCHAIN, ON VA AJOUTER « AGRESSION SEXUELLE ». NOUS SOMMES DÉJÀ EN ACTION AVEC LE POLICIER ÉDUCATEUR ET UNE FORMATION SERA OFFERTE AUX TES SOUS PEU.</p> <p>PROPOSITION DE M. ALAIN GAUTHIER D'ATTENDRE EN DÉCEMBRE POUR AVOIR LE DOCUMENT FINAL AVANT L'ADOPTION OFFICIELLE.</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES. DEMANDE QU'ON PUBLIE SUR LE SITE WEB LE DOCUMENT LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE. DEMANDE AUSSI QU'ON LE TRANSMETTRE AUX MANDATAIRES.</p>
6 b)	PROTOCOLE SPORTS-ÉTUDE SKATEBOARD
<p>046 – CÉ20221025- 04</p>	<p>APPROCHÉ PAR SKATEBOARD GATINEAU POUR OFFRIR UN PROGRAMME SPORT-ÉTUDE À CERTAINS ATHLÈTES DE LA RÉGION.</p> <p>INQUIÉTUDES PAR RAPPORT AUX ENTRAÎNEMENTS L'HIVER. LE MANDATAIRE EST EN POURPARLERS AVEC LA VILLE DE GATINEAU POUR AVOIR UN ENDROIT OÙ PRATIQUER L'HIVER.</p> <p>EN LIEN AVEC SKATEBOARD CANADA.</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES ET DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.</p> <p>DEMANDE D'AVOIR UN DÉTAIL DES PROGRAMMES DE SPORT-ÉTUDE QUE NOUS AVONS À L'ÉCOLE AINSI QUE LES COÛTS ASSOCIÉS. – PRÉSENTÉ EN DÉCEMBRE</p> <p>COQUILLE À VALIDER AVEC LE CSSPO : p1, 4^E PICOT : CHANGER LE CS POUR LE CSS ET S'ASSURER QUE LE MOT « COMMISSION SCOLAIRE » SOIT CHANGER POUR « CENTRE DE SERVICE ».</p> <p>PROPOSITION M. MARC-ANDRÉ ROULEAU ET APPUYÉ PAR M. SYLVAIN GAGNON ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
6 c)	SPORTS-ÉTUDE
	<p>CONSULTATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS AINSI QUE CERTAINS PARENTS SUR LES PROJETS PARTICULIERS.</p> <p>LE CSS VEUT QUE CE SOIT ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DES JEUNES À CHANCE ÉGALE. ON FAIT LES REPRÉSENTATIONS NÉCESSAIRES AUPRÈS DES MANDATAIRES.</p> <p>ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE JUSQU'EN 2025 POUR LE SPORTS-ÉTUDE. NOUS AVONS UN DEVOIR DE REGARDER LE DOSSIER DES ÉLÈVES QUE L'ON REÇOIT.</p>

	<p>POUR LES COÛTS, IL FAUDRAIT VOIR COMMENT ON POURRAIT PARTAGER LES FRAIS POUR LES FAMILLES QUI NE PEUVENT PAS ENVOYER LEUR ENFANT À CAUSE DE LEUR REVENU.</p> <p>UNE RÉFLEXION EST EN ROUTE AFIN DE VOIR COMMENT ON PEUT MODIFIER LE TOUT POUR L'OFFRIR À D'AUTRES JEUNES.</p> <p>DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS. DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p>
6 d)	<p>ÉTAT DES TRAVAUX GRILLE-MATIÈRES 2023-2024</p>
	<p>PRÉSENTEMENT ON FAIT DES TRAVAUX ET TOUT DEVRAIT ÊTRE PRÊT EN DÉCEMBRE POUR L'ADOPTION.</p> <p>TOUT RESTE À CONFIRMER ET IL RESTE UN TRAVAIL AVEC L'ÉQUIPE-ÉCOLE.</p> <p>ADAPTATION SCOLAIRE : PEU DE CHANGEMENT – PEUT-ÊTRE UN COURS DE CUISINE.</p> <p>VOIES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ART DRAMATIQUE : TOUJOURS UN PEU DIFFICILE À COMBLER (PREND AU MOINS UN MINIMUM DE 15 ÉLÈVES). POSSIBILITÉ DE REMPLACER CETTE VOIE PAR UNE VOIE CITOYENNE QUI IRAIT CHERCHER UNE CERTAINE CLIENTÈLE QUI NE SE TROUVE PAS DANS D'AUTRES VOIES. ELLE VA QUAND MÊME CONTINUER SI ON NE L'OFFRE PAS EN 1^{RE} SECONDAIRE, ELLE CONTINUERAIT À ÊTRE OFFERTE EN 2^E SECONDAIRE ET 3^E SECONDAIRE JUSQU'À LA FIN DU PARCOURS ACTUELLE. <p>ANGLAIS 1^{RE} SECONDAIRE : ON IRAIT À 3 PÉRIODES. ON RISQUE D'ALLER CHERCHER LA PÉRIODE EN USO.</p> <p>DANS LA PROGRAMMATION, ON VA TENTER D'OFFRIR LE CHOIX DES ÉLÈVES EN ART (PLUS NÉCESSAIREMENT UNE VOIE ASSOCIÉE À UN ART).</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES. DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.</p>
6 e)	<p>MISE À JOUR TRAVAUX MONT-BLEU 3.0</p>
	<p>LES MEMBRES DU GROUPE DE GESTION ONT PU VISITER L'ÉCOLE. BELLE AVANCÉE DES TRAVAUX.</p> <p>DEMANDER AU CHARGÉ DE PROJET D'AJOUTER DES PHOTOS DE L'AVANCÉE.</p> <p>DEMANDER D'ATTENDRE QUELQUES MOIS POUR UNE PROCHAINE VISITE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.</p> <p>SI TOUT VA BIEN, ON DEVRAIT AVOIR ACCÈS DÉBUT AVRIL.</p> <p>MÊME SOUHAIT DE VIVRE DES ACTIVITÉS À LA FIN DE L'ANNÉE À L'ÉCOLE MONT-BLEU 3.0.</p>

6 f)	ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE
046 – CÉ20221025- 05	<p>DÉPÔT DU DOCUMENT RÉVISÉ DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE. COQUILLE À LA FIN DU POINT 18 : « D'EN APPELER DE ». POINT 19 A), CORRIGER « CÉ » POUR « CE ».</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES. SUR PROPOSITION DE M. ALAIN GAUTHIER ET APPUYÉ PAR MME NANCY LANGLOIS.</p> <p>ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.</p>
6 g)	HORAIRE DE L'ÉCOLE
	<p>VÉRIFIER AVEC LE CSSPO, ON NE PEUT PAS TOUCHER À L'HORAIRE PUISQUE TOUT EST LIÉ AUX TRANSPORTS.</p> <p>LE 3 PÉRIODES LE MATIN ET LE 1 PÉRIODE L'APRÈS-MIDI EST DIFFICILE À CHANGER À CAUSE DU SPORTS-ÉTUDE. DE PLUS, IL N'Y A PAS DE SOUHAITS DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE DE REVOIR L'HORAIRE.</p> <p>L'HORAIRE VA DONC RESTER LE MÊME POUR LE RETOUR À MONT-BLEU.</p> <p>DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS. DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p>
7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	<p>SALUTATIONS</p> <p>FORMATION DES MEMBRES DU CE : LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ATTEND LE LIEN OFFICIEL DU MINISTÈRE AVANT DE L'ENVOYER À TOUS LES NOUVEAUX MEMBRES.</p>
	MOT DES REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>PARLER DE LA CANTINE ET LES PRIX – PROBLÉMATIQUE DES COÛTS, MANQUE DE VARIÉTÉ ET OPTION SANTÉ</p> <p>RETOUR DES DISTRIBUTRICES DANS LE SECTEUR 300, DEPUIS LA PANDÉMIE, IL N'Y EN A PLUS. CELA POURRAIT AIDER LA RÉDUCTION DES FILES D'ATTENTE À LA CANTINE.</p> <p>UNIFORMES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AUTORISER LES VESTES QUI NE SONT PAS MONT-BLEU SI LE LOGO DU T-SHIRT EST VISIBLE. - C'EST UNE RÈGLE ÉCOLE QU'ON VA APPLIQUER TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE C'EST UNE RÈGLE ÉCOLE.

	<ul style="list-style-type: none"> - PRIX DE LA GAMME VESTIMENTAIRE QUI SEMBLE AVOIR AUGMENTÉ. L'ÉCOLE TRAVAILLE AVEC LE FOURNISSEUR POUR OFFRIR À MEILLEUR PRIX. IL EST AUSSI POSSIBLE D'ALLER VOIR UN TES SI ON EST VRAIMENT MAL PRIS. <p>STO – COMPORTEMENTS DES CONDUCTEURS ET DES AGENTS DE LA STO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PROBLÈMES ENTRE LES CONDUCTEURS ET LES ÉLÈVES. - DIRECTION QUI EST INTERVENU AVEC LA STO SUR LA FAÇON DONT ON S'ADRESSE AUX GENS. <p>LES 5^E SECONDAIRES AURONT DES JOURNÉES THÉMATIQUES (1 PAR MOIS DE MÉMOIRE), MAIS IL FAUT S'ASSURER DU RESPECT DE LA THÉMATIQUE ET DE LA PARTICIPATION DES JEUNES.</p>
MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA	
	<p>MME GAUTHIER A REMPLI LE FORMULAIRE POUR ÊTRE MEMBRE. NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ EN CONTACT AVEC ELLE ET ELLE DEVRAIT ÊTRE PARMİ NOUS POUR NOUS FAIRE UN RAPPORT. ELLE DEVRAIT CONTACTER M. GAUTHIER POUR SE PRÉSENTER AU PROCHAIN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.</p>
MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS	
	<p>PREMIÈRE RENCONTRE A EU LIEU ET M. GAUTHIER EST ENCORE VICE-PRÉSIDENT.</p> <p>POINT CLÉ : POSTE VACANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI A ÉTÉ COMBLÉ PAR UNE PERSONNE DU CENTRE-OUEST.</p>
MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ	
	<p>PETITS DÉJEUNERS : DEUX ÉCOLES PRIMAIRES QUI ONT DES INDICES DE DÉFAVORISATION TRÈS ÉLEVÉS. LE TIERS DE SES ÉLÈVES DU PRIMAIRE ONT-ILS UN OFFRE SIMILAIRE RENDU AU SECONDAIRE ? OUI, IL Y A UN BUDGET POUR CELA AUSSI AU SECONDAIRE.</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES.</p>
RAPPORT DU DIRECTEUR	
	<p>PARLER DES PORTES OUVERTES – COUP DE CHAPEAU GRAND SUCCÈS, PLUSIEURS PARENTS D'UN PEU PARTOUT.</p> <p>LE 31 OCTOBRE, ON FÊTE L'HALLOWEEN À L'ÉCOLE EN APRÈS-MIDI. ON DEMANDE AUX ÉLÈVES DE PORTER DES COSTUMES QUI SONT RESPECTUEUX.</p> <p>SEMAINE DES DIRECTIONS</p>

	<p>FIN DE LA PREMIÈRE ÉTAPE SOUS PEU – BULLETIN VERS LA FIN NOVEMBRE. SOIRÉE DE PARENTS AU MOIS DE DÉCEMBRE EN PRÉSENTIEL.</p> <p>DÉBUT DES ÉQUIPES SPORTIVES – FIN OCTOBRE, DÉBUT NOVEMBRE. POURCENTAGE D'ÉLÈVES PLUS ÉLEVÉS QUI PARTICIPENT AUX ÉQUIPES SPORTIVES ET CULTURELLES.</p> <p>DES QUESTIONS ONT ÉTÉ POSÉES. DES COMMENTAIRES ONT ÉTÉ ÉMIS.</p>
--	---

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	<p>BUVETTE D'EAU :</p> <p>LA DEMANDE EST FAITE DEPUIS 1 MOIS À BGIS. DEVRAIT ÊTRE RÉGLÉ CETTE SEMAINE.</p>

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
<p>046 – CÉ20221025- 06</p>	<p>L'ordre du jour étant épuisé</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Dominique Gagnon, appuyé par Mme Fanny Paquette, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 21h16.</p>

Puisque nous avons dépassé 21h :

- Proposition d'étendre la réunion de 15 minutes Mme Catherine Labrie et appuyé par M. Gagnon- Adoptée à l'unanimité.

Adopté le

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date